COMMUNIQUE DE PRESSE DES ELUS DU CTEC DE l'AP-HP

USAP-CGT CFDT FO SUD SANTE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aujourd'hui 16 mars 2012, le DRH de l'AP-HP à travers son attitude vis-à-vis des élus du CTEC a marqué un recul évident dans la volonté de maintenir un dialogue social serein.

En effet, alors que les membres du CTEC demandaient la remise à l'ordre du jour du vote du règlement intérieur de l'instance, le DRH Mr Poimboeuf s'y est opposé, en levant autoritairement l'instance.

Le règlement intérieur régit le fonctionnement et les attributions de l'instance il est incontournable c'est le socle à toutes les discussion puisque le CTE traite des grandes questions qui concernent notre institution et l'ensemble de ses personnels (budgets, restructurations, politique sociale, logements)

Le DRH s'est permis de mettre les organisations syndicales au pied du mur, en demandant si les élus étaient près à assumer le rapport de force.

La DRH après réflexion a souhaité entamer une discussion sur le document proposé par l'intersyndicale, qui devra être validé lors d'un CTEC extraordinaire (quelle perte de temps !!!)

Devant le refus de la direction d'entendre la demande des élus du personnel. Ceux-ci demandent officiellement la tenue d'un CTE extraordinaire.

Le règlement intérieur du CTEC central est un préalable à la déclinaison du fonctionnement des CTE dans nos établissements. C'est aussi un préalable à un bon dialogue social dans ce contexte tendu de restructurations, de plans d'économie, de suppressions d'emplois, de remise en cause des acquis sociaux.

LE MARDI 20 MARS 2012 devant le siège de l'AP-HP, l'intersyndicale appelle les personnels à se mobiliser et à se rassembler sur toutes ces problématiques.

Paris , vendredi 16 mars 2012